



Délibération
N° 2020-044

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 09/10/2020

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

L'an DEUX MILLE VINGT et le treize octobre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles.

Absents : M. REVELLI Hervé, M. CORMAT René-Pierre, Mme MINICUCCI Audrey.

M. BERTRAND Michel a donné procuration à M. POLIFONI Bruno,
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,
M. ROSSI Alain a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,
Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule,
M. PATRONE Etienne a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 15	Absents : 3	Représentés : 5
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire.

Lors du vote du budget primitif le Conseil avait voté dans sa séance du 12 juin 2020, une somme de 32 000 euros en subventions non affectées.

Vu les demandes déposées par des associations de la commune.

Compte tenu de l'intérêt communal à disposer d'associations de bénévoles qui offrent leurs services et leurs connaissances à la population de la commune, Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20201013-00742020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2020



Nom de l'Association	Montant de la subvention	Objet de l'association
Confraternita Santa-Croce di San Martino	1 000 euros	Animations culturelles
Les amis du Moulin	1 000 euros	Promotion et pratique de la pétanque
La Marie Do	1 500 euros	Prise en charge et assistance des malades du cancer (Antenne départementale sur la commune)
U Marinu	600 euros	Animations sur la Protection de l'environnement - Le versement de cette subvention fera l'objet d'une convention pour la mise à disposition et l'animation de broyeurs de déchets pour la commune - Il est demandé au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention

La proposition de Madame le Maire est mise en délibéré

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 20	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition du Maire,
- ✓ D'autoriser le maire à signer la convention avec l'association U Marinu
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Mme Marie-Hélène Padovani



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20201013-00742020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2020